



## ORAC DECOFIX PRO - FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (2001/58/CE)

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA ENTREPRISE:

1.1 *Nom commerciale:* ORAC Decofix Pro

1.2 *Utilisation de la substance/préparation:*

Colle pour des matériaux de décoration en Polyurethane, Duropolymer et Polystyrene.

Entreprise: ORAC NV  
Oudenburgsesteenweg 90  
B-8400 Oostende  
Belgique

Tél: +32(0)59-80.32.52

Fax: +32(0)59-80.28.10

Mail: oracinfo@oracdecor.com

Contact: Nico Wynthein

Numéro d'appel d'urgence: +32 (0)14-58.45.45  
(Brandweerinformatiecentrum voor gevaarlijke stoffen (BIG),  
Technische Schoolstraat 43A, B-2440 Geel).

### 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS:

*Composition/information sur les composants:*

Dispersion d'acrylates et additives.

- CAS-nr: aucun
- EINECS-nr: aucun
- Conc. en %: aucun
- Symbole de danger: aucun
- Risques (phrases R): aucun

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Pas de classification de danger selon directives 67/548/CEE et 1999/45/CE.

### 4. PREMIERS SECOURS

*Après inhalation:*

- Emmener la victime à l'air frais.
- Consulter un médecin.

*Contact oculaire:*

- Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau.
- Consulter un médecin.

*Contact cutané:*

- Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau.
- Si l'irritation persiste: consulter un médecin.

*Après ingestion:*

- Ne jamais faire boire si la victime est sans connaissance.
- Ne pas faire vomir.
- Consulter un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDI

5.1 *Moyens d'extinction appropriés:*

- Non combustible.
- En cas d'incendie environnant: tous les agents d'extinction sont autorisés.

5.2 *Moyen d'extinction à éviter:* aucun.

5.3 *Risques particuliers:*

En cas de combustion: libération de monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.4 *Instructions:*

Aucune mesure d'extinction spécifique n'est requise.

5.5 *Équipement de protection spécial pour les pompiers:*

- Échauffement/feu: appareil à air comprimé/oxygène.
- Vêtements de protection résistant aux produits chimiques.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 *Protection individuelle/précautions individuelles:*

Voir points 8.1, 8.3, 10.3.

6.2 *Précautions pour la protection de l'environnement:*

Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

6.3 *Nettoyage:*

- Absorber liquide répandu dans matériau inerte, p.ex.: sable/terre.
- Porter produit recueilli à instance compétente.
- Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 *Manipulation:*

Observer l'hygiène usuelle.

7.2 *Stockage:*

- Tenir l'emballage bien fermé.
- Tenir à l'écart de sources de chaleur.
- Température de stockage: température ambiante.
- Durée de stockage: 365 jours.
- Matériau pour l'emballage: approprié: matière synthétique.

7.3 *Utilisations particulières:*

- Voir les informations transmises par le fabricant.

### 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 *Valeurs limites d'exposition:*

Non repris.

8.2 *Contrôles de l'exposition:*

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

8.3 *Protection individuelle:*

- Protection des yeux: lunettes de protection.
- Protection des mains: gants chimiquement résistants.
- Protection de la peau: vêtements de protection appropriés.
- Protection respiratoire: protection respiratoire non requise dans conditions normales.

## ORAC DECOFIX PRO - FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (2001/58/CE)

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique (à 20°C): visqueux
- Odeur: caractéristique
- Couleur: blanc
- Point d'éclair: N.A.
- Limites d'explosivité: N.A.
- Densité relative: 1,4 (à 20°C)
- Hydrosolubilité: insoluble

### 10. STABILITÉ ET REACTIVITÉ

#### 10.1 Conditions à éviter / danger de réactivité:

Stable dans les conditions normales.

#### 10.2 Matières à éviter:

Tenir à l'écart de sources de chaleur.

#### 10.3 Produits de décombustion dangereux:

En cas de combustion: libération de monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Ce produit ne contient pas de composants dangereux ou toxiques..
- Voies d'exposition: ingestion, inhalation, contact oculaire et cutané.
- Effets aigus/symptômes: peu nocif
- Effets chroniques: pas d'effets connus

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 12.1 Ecotoxicité:

Aucun renseignement disponible.

#### 12.2 Mobilité:

- Composés organiques volatiles (COV): 0%.
  - Insoluble dans l'eau.
  - La matière coule dans l'eau.
- Pour d'autres propriétés physico-chimiques, voir point 9.

#### 12.3 Persistance & dégradabilité:

Aucun renseignement disponible.

#### 12.4 Effets nocifs divers:

WGK: 1 (Classification basée sur composants selon Verwaltungsvorschrift wassergafährdender Stoffe (VwVwS) du 17 May 1999).  
Effet sur la couche d'ozone: non dangereux pour la couche d'ozone (1999/45/CE).

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1 Dispositions relatives aux déchets:

- Code de déchet (Allemagne): 55905
- Code de déchet (75/442/CEE, Décision 2001/118/CE de la Commission, J.O. L47 du 16/2/2001): 08 04 10 (déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09)
- Code de déchet (Flandre): 512.

#### 13.2 Méthodes d'élimination:

Éliminer en centre de traitement agréé.

#### 13.3 Emballages:

Code de déchet emballage (75/442 CEE, Décision 2001/118/CE de la Commission, J.O. L47 du 16/2/2001)  
15 01 02 (emballages en matières plastiques).

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Classification de la matière selon les recommandations de l'ONU: Classe: non soumis

14.2 ADR (transport routier): Classe: non soumis

14.3 RID (transport par rail): Classe: non soumis

14.4 ADNR (voies navigables intérieures): Classe: non soumis

14.5 IMDG (transport maritime): Classe: non soumis

14.6 ICAO (transport aérien): Classe: non soumis

14.7 Précautions spéciales relatives au transport:

Non soumis aux prescriptions internationales du transport.

### 15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage conforme aux directives 67/548/CEE et 1999/45/CE.

Étiquetage non requis suivant les informations disponibles.

### 16. INFORMATION

Les informations contenues dans cette FDS sont données en toute bonne foi et constituent notre meilleure connaissance en la matière. L'information a été rédigée de manière à ce que la manipulation, l'utilisation, le stockage, le transport et l'élimination soient effectués correctement et en toute sécurité, et ne doit pas être considérée comme garantie ou spécification de qualité. L'information est uniquement valable pour le produit même, et pourrait ne plus être valable quand le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits, ou dans des processus, sauf mention contraire dans le texte.

TLV: Threshold Limit Value

OES: Occupational Exposure Limits

MEL: Maximum Exposure Limits

MAK: Maximale arbeitsplatzkonzentrationen

TRK: Technische Richtkonzentrationen

MAC: Maximale aanvaarde concentrie

VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition

VLE: Valeurs limites d'exposition à court terme

GWBB: Grenswaarde beroepsmatige blootstelling

GWK: Grenswaarde kortstondige blootstelling